

Création d'un bassin d'orage – Cupressus 1 et 2

REUNION DU 3 OCTOBRE 2007

Ecole René Guy Cadou

Cette réunion, organisée par la Mairie, avait pour but de permettre aux riverains du futur projet, d'en connaître le contenu. présentation du projet par la société LE BIHAN Engenereee, chargée de la mise au point du dossier par la Mairie. Montant estimé des travaux:148 000 euros dont 90% de cette somme est prise en charge par la société des promoteurs.des.lotissements.CUPRESSUS-1/2.

La réalisation de ce projet prévu à l'origine par le lotisseur a une double vocation :

En premier lieu, de servir à récolter et stocker les eaux pluviales des toitures et voiries dans une cuvette d'environ 1000 M2, de les traiter de façon naturelle à l'aide de végétation aquatique, type macrophyte (roselière) avant son rejet dans le milieu naturel, en l'occurrence, la mer. L'auteur du projet compte, également, sur une infiltration importante des eaux collectées et ne prévoit pas d'eau stagnante, sauf en cas de fortes précipitations.

Secondo, de permettre aux habitants de FORT BLOQUE de se réapproprier ce secteur en friche en le réhabilitant à l'aide de plantations et en créant des sentiers de cheminement autour du bassin.

On pourrait même, y trouver, un troisième intérêt, pédagogique celui-là, puisque l'on doit créer une mare permanente d'une centaine de m2 permettant aux enfants de l'école de venir s'informer sur la vie en milieu marécageux.

Pour obtenir une présence d'eau permanente, il est prévu d'étancher la mare à l'aide d'argile verte compactée. L'entreprise chargée de réaliser ces travaux "ACE PAYSAGE de LOCOAL MENDON" s'engage à démarrer le chantier vers le 15octobre pour les achever.courant .janvier.2008.

L'AEP sera présente pour suivre les travaux et s'assurer du respect des engagements pris par la Municipalité, pour protéger la qualité de vie des riverains.

Jean-Claude BARAN

Commission Environnement
AEP Fort Bloqué